

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

# COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 30/07/2024 / Délibération N°20240730\_02**

Date de la convocation 25/07/2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-quatre et le 30/07/2024  
À 20 heures 30, le Conseil Municipal de  
cette commune, régulièrement convoqué  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Philippe BRUN.

Présents : 6

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

X	Philippe BRUN		Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
X	Michel RIBES		Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE		Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Choix de l'entreprise pour le lot Électricité – Rénovation de l'église St Philibert

Le Maire,

## • EXPOSE :

- Les offres des candidats au lot Électricité dans le cadre de la rénovation de l'Église,
- L'entreprise ayant obtenu la meilleure note est SABY Électricité.

## • PROPOSE de :

- Retenir l'entreprise SABY Électricité pour la réalisation des travaux du lot Électricité dans le cadre de la rénovation de l'Église,

Entreprise	Offre HT	TVA (20,00 %)	Offre TTC
SABY ÉLECTRICITÉ	73 516,10 €	14 703,22 €	88 219,32 €

Après délibération, le Conseil Municipal APPROUVE cette proposition et AUTORISE le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.

Philippe BRUN, Maire des Estables